

Le DROIT OUVRIER

DROIT DU TRAVAIL - PRUD'HOMIE - SÉCURITÉ SOCIALE

Sommaire

DOCTRINE

43^e colloque organisé par la Commission de droit social du SAF - 1^{er} décembre 2018

DIGITALISATION DU TRAVAIL – DES SOURIS ET DES HOMMES

David Métin : Introduction générale

Marie-France Mazars : De la souveraineté de l'individu sur ses données personnelles à l'heure du RGPD

Antoine Duarte : Déconnecter les sphères personnelle et professionnelle : un leurre clinique et politique

Rachel Spire : Hyperconnexion et contrat de travail : quand les sphères personnelle et professionnelle se confondent

Delphine Borgel : La communication des syndicats et des représentants du personnel à l'ère du numérique

Frédéric Doniczka : Les conséquences des transformations digitales et organisationnelles sur les métiers et la santé des salariés

Alexandre Perrin : Mondialisation digitale des groupes et de leurs filiales : les enjeux pour les salariés et leurs représentants

Isabelle Taraud : Défendre le salarié quand la digitalisation intensifie la mondialisation

Eric Alt : Le contentieux à l'épreuve du numérique

Aline Chanu : Enjeux démocratiques de la justice numérique

JURISPRUDENCE

Voir notamment

Quid d'un accord collectif d'entreprise exclusivement applicable aux salariés ayant la nationalité d'un pays tiers à l'Union européenne ?

Cour d'appel de Paris 4 octobre 2018 - Note Sandrine Maillard-Pinon (p.177)

Non prise en compte du temps de trajet domicile - lieu d'intervention du salarié itinérant : une législation nationale toujours déficiente

Cour de cassation (Ch. Soc.) 30 mai 2018 - Note Marianne Girier-Timsit (p.183)



MARS 2019

43^e colloque organisé par la Commission de droit social du SAF
1^{er} décembre 2018

DIGITALISATION DU TRAVAIL DES SOURIS ET DES HOMMES

Introduction générale par David Métin , avocat du Barreau de Versailles	121
De la souveraineté de l'individu sur ses données personnelles à l'heure du RGPD par Marie-France Mazars , Doyen honoraire de la Cour de cassation, Vice-président délégué de la CNIL	123
Déconnecter les sphères personnelle et professionnelle : un leurre clinique et politique par Antoine Duarte , psychologue et chercheur à l'Institut de psychodynamique du travail (IPDT-ASTI)	128
Hyperconnexion et contrat de travail : quand les sphères personnelle et professionnelle se confondent par Rachel Spire , avocate au Barreau de Paris	135
La communication des syndicats et des représentants du personnel à l'ère du numérique par Delphine Borgel , avocate au Barreau de Paris	141
Les conséquences des transformations digitales et organisationnelles sur les métiers et la santé des salariés par Frédéric Doniczka , intervenant en santé au travail	148
Défendre le salarié quand la digitalisation intensifie la mondialisation par Isabelle Taraud , avocate du Barreau du Val-de-Marne	154
Mondialisation digitale des groupes et de leurs filiales : les enjeux pour les salariés et leurs représentants par Alexandre Perrin , expert auprès des comités d'entreprise	160
Le contentieux à l'épreuve du numérique par Éric Alt , Juge départiteur, membre du Syndicat de la magistrature	164
Enjeux démocratiques de la justice numérique par Aline Chanu , Avocate au Barreau de Paris, membre de la Commission de droit social du SAF	169

Document

Trois magistrats de la Cour de cassation renvoyés devant la formation disciplinaire du CSM - Communiqué de l'UGICT-CGT	172
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----

Jurisprudence

CONGÉS PAYÉS – Acquisition – Preuve du nombre de jours acquis reposant sur l'employeur. COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 24 novembre 2018 (p. n° 17-18.753)	174
Note Clément Geiger , Conseiller confédéral, DLAJ	174
CONTRAT DE TRAVAIL – Exécution – Salarié licencié et dispensé d'exécuter son préavis – Restitution pendant le préavis du véhicule et du matériel professionnels restant en sa possession – Droit au remboursement des frais de déplacement engagés pour l'intérêt de son employeur dans le cadre de leurs relations contractuelles. COUR D'APPEL DE METZ (Ch. Soc. – Sect.) 31 juillet 2018 (RG n° 17/00.182)	175
Note Karim Hamoudi , Avocat au Barreau de Paris	176

DISCRIMINATIONS – Accord collectif – Salariés de nationalité étrangère à l'Union européenne – Affectation sur certaines lignes en rapport avec la langue et la culture de leur État de nationalité étant prioritaire au traitement de leurs *desiderata* de vols – Rythme de travail spécifique – Différence de traitement ne constituant pas une exigence proportionnée et justifiée par des éléments étrangers à toute discrimination – Nullité de l'accord.

COUR D'APPEL DE PARIS (Pôle 6 – Ch. 2) 4 octobre 2018 (n° RG 17/16479) 177
 Note **Sandrine Maillard-Pinon**, Maître de conférences à l'Université Paris-Sud 179

DURÉE DU TRAVAIL – Salariés itinérants – Trajet domicile-premier lieu de travail – Régime 1/ Au regard de la rémunération du temps de travail – Temps de travail effectif (non) – Temps dépassant le temps normal de trajet devant faire l'objet d'une contrepartie en repos ou financière – 2/ Au regard de la durée maximale de travail et des périodes minimales de repos – Temps de travail effectif (non).

COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 30 mai 2018 (p. n° 16-20.634, Publié) 183
 Note **Marianne Girier-Timsit**, Conseillère confédérale, DLAJ 184

SYNDICATS PROFESSIONNELS – Représentant de la section syndicale – Désignation – Respect du critère de transparence financière des syndicats – Obligation de certification et de publicité des comptes des organisations syndicales et professionnelles – Documents comptables prévus par la loi ne constituant que des éléments de preuve de cette transparence (1^{ère} et 2^{ème} espèces) – Possibilité de publication sur une page Facebook publique ouverte et accessible à tous (1^{ère} espèce).

Première espèce **COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 17 octobre 2018 (p. n° 18-60.030, Publié)** 187
 Deuxième espèce **COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 17 octobre 2018 (p. n° 17-19.732, Publié)** 188
 Note **Claudy Ménard**, Formateur syndical 188



RPDS 887 MARS 2019

AU SOMMAIRE :

Dossier :

LES CONVENTIONS DE FORFAIT

Fiche pratique :

**Saisie des rémunérations :
quelles limites ? (barème 2019)**

L'actualité juridique :

Sommaires de jurisprudence

Commande et abonnement à 263, rue de Paris, case 600, 93516 Montreuil cedex ou sur notre site Internet www.nvo.fr
 Prix du numéro : 7,50 euros (+ forfait de 3 euros par envoi). Abonnement : 9 euros par mois ou 108 euros par an incluant la RPDS papier et son supplément Internet (RPDS numérique + le guide droit du travail en actualisation permanente + la veille juridique).

ERRATUM

Dans le commentaire de Marie-France Bied-Charreton relatif à l'arrêt de la Cour d'appel de Versailles du 29 novembre 2018, publié dans le numéro de février, il convient de lire (p. 106) : « *sa restriction est injustifiée* » et non pas « *sa restriction n'est pas injustifiée* ».

BULLETIN D'ABONNEMENT

(annuel, 12 numéros)

Nom : Prénom :

Profession ou fonctions (facultatif) :

.....

.....

Code postal : Ville :

Bulletin à retourner :

DROIT OUVRIER - Service Abonnements

263, rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex - Tél.: 01 55 82 81 98

avec un chèque à l'ordre de : « Droit Ouvrier » CCP n° 1 1779.430 Paris

Tarifs : France : **105 euros**
Étranger : **137 euros**
Adhérent CGT ou étudiant : **82 euros**

Pour la rédaction uniquement, adresser les propositions de contribution,
l'envoi de la jurisprudence à :

de préférence par mail : droitouvrier@cgt.fr,

à défaut : Secteur DLAJ Droit Ouvrier 263 rue de Paris, 93516 MONTREUIL CEDEX

Tél.: 01 55 82 82 11